



PRÉFÈTE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Préfecture

Cabinet du préfet
Service interministériel de défense et de protection civiles
Affaire suivie par : Samira SLIMANI
Tél : 03 84 57 16 11
Courriel : samira.slimani@territoire-de-belfort.gouv.fr

Belfort, le 7 AOUT 2018

La préfète du Territoire de Belfort

à

Mesdames et Messieurs les maires du
Territoire de Belfort

Objet : Application de l'arrêté portant restriction des usages de l'eau : niveau alerte renforcée

Pièce jointe : Arrêté n°90 2018 08 03 001 du 3 août 2018 portant restriction des usages de l'eau : niveau alerte renforcée

Je vous ai fait parvenir en date du 3 août dernier via l'application Offre Collaborative du Ministère de l'Intérieur (OCMI), l'arrêté portant restriction des usages de l'eau : niveau alerte renforcée.

La situation des rivières s'est dégradée fortement en ce début de semaine dans notre département. les restrictions et les mesures de limitation des usages de l'eau doivent impérativement être respectées afin de limiter les effets de cette dégradation.

J'attire votre attention sur l'importance de voir l'arrêté susmentionné parfaitement respecté sur le territoire de votre commune et de sensibiliser la population à un usage économique de cette ressource, en particulier dans les périodes de sécheresse.

Je vous invite donc à veiller à sa mise en application et à relayer le plus largement possible les mesures de restriction et d'usage modéré de l'eau, par le biais de votre site internet, des réseaux sociaux et de l'affichage de l'arrêté dans le lieu habituel de votre mairie.

Vous trouverez à cet effet une plaquette d'information que je vous invite également à relayer.

Je vous remercie de votre plein engagement durant cet épisode de sécheresse.
limiter les effets au maximum . Bien cordialement

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général,

Joël DUBREUIL

Consommation moyenne d'eau d'un foyer

	Logement NON ÉQUIPÉ	Logement ÉQUIPÉ		
Nombre de personnes	Conso. en m ³ /an	Facture en €*/an	Conso. en m ³ /an	Facture en €*/an
1	40 à 50	140 à 175	25 à 35	90 à 120
2	70 à 85	245 à 315	50 à 65	170 à 220
4	130 à 185	455 à 630	90 à 125	305 à 425

Avec un prix de l'eau moyen en Gironde de :

- 1,3 €/m³ pour l'eau potable seule,
- 3,5 €/m³ pour l'eau potable et l'assainissement collectif
(prix utilisé pour le calcul)

1 m³ = 1000 litres

Attention aux fuites !

- Robinet qui goutte = 35 m³/an perdus [123 € / an]
- Filet l'eau = 140 m³/an [490 € / an]
- Chasse WC fuyarde ou bloquée = 50 à 220 m³/an [175 à 770 € / an]

Surveillez votre compteur

A retenir

- Je peux économiser 30% d'eau avec des petits équipements adaptés, rentabilisés en moins d'un an. C'est accessible à tous : si je suis locataire je peux agir aussi ;
- Et j'économise aussi 5 à 10% d'énergie, via l'eau chaude sanitaire non consommée : sans compter les économies de pompage et de traitement à l'amont ;
- Je n'oublie pas que boire l'eau du robinet évite la production et le transport des bouteilles plastiques.

Pour aller plus loin

Informations pratiques et réglementaires, coordonnées des plombiers spécialisés sur le site public :

www.jeconomiseleau.org

Je fais les bons gestes

À LA MAISON

- Je prends des douches d'une durée raisonnable [idéalement 4 minutes] plutôt que des bains.
- Je ne laisse pas couler l'eau pendant la vaisselle [utiliser une bassine], le savonnage, le brossage des dents, le rasage.
- Je relève régulièrement mon compteur d'eau : il ne doit pas tourner quand personne n'utilise de l'eau à la maison.
- Je coupe l'arrivée d'eau quand je m'absente longtemps.
- J'utilise à pleine charge l'électroménager.

ET POUR MON JARDIN

- Je laisse jaunir la pelouse
- J'arrose aux heures fraîches (matin ou soir)
- Je surveille les consommations d'eau de ma piscine

Les gestes et le matériel éco sont complémentaires.

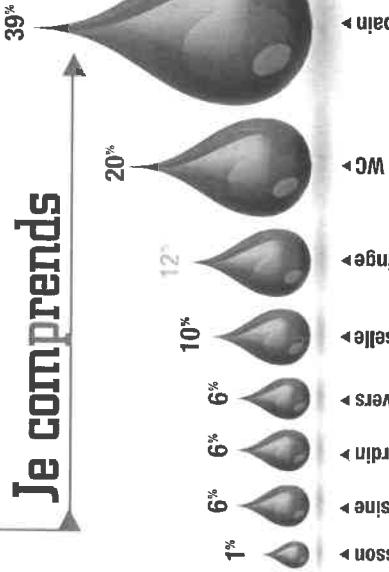
Pourquoi et comment économiser l'eau dans mon logement ?



Gironde,
ce sont les **nappes profondes**
qui nous fournissent l'eau du robinet. C'est une eau **naturellement d'excellente qualité**, âgée de plusieurs milliers d'années et qui pourrait être mise en bouteille sans traitement.

C'est dans la salle de bain que je consomme le plus !

Je comprends



Salles de bain
WC
Linge
Vaisseille
Divers
Jardin
Cuisine
Boisson
AQUITAINE

Salles de bain
WC
Linge
Vaisseille
Divers
Jardin
Cuisine
Boisson
AQUITAINE

Géolocalisation : Laurent Marchet 05 77 22 83 86 - Réalisation : SMEREG - DCI, 2009 - Impression sur du papier recyclé

CLCV : 05 56 90 74 72
CREAQ : 05 57 95 97 04
PACT : 05 56 33 88 70

INFO → ÉNERGIE D'EAU



Je m'équipe

Règle d'or
Je m'équipe en recherchant le maximum d'efficacité : volume économisé important et achat vite rentabilisé.

REDUCTEUR DE PRESSION >

Installé après le compteur, il réduit la pression et les consommations
Il protège votre électro-ménager
J'ai une pression élevée (>4 bars) si je remplis un seau de 10 litres à l'évier en moins de 35 secondes
A éviter si vous avez un faible débit de douche

DOUCHE-BAIN

Douche à débit limité de 8 à 11 litres/minute (au lieu de 15 à 20 l/min en standard) conçue pour préserver votre confort.
Prévoir en complément un flexible renforcé ou double agrafage (coté 15 €).
Eviter les douchettes multi-positions dont une seule économique (on oublie laquelle).

RÉGULATEUR DE DÉBIT DOUCHE >

Équipement positionné entre le robinet et le flexible qui réduit le débit de la douche.
Pas moins de 10 l/min pour conserver un confort correct et corps métallique pour la solidité.
Eviter les stop douche (risque de brûlure).

MITIGEUR THERMOSTATIQUE >

Permet de régler automatiquement la température : moins d'eau gaspillée pour la régler.
A compléter par une douchette éco et un flexible renforcé.

ÉLECTROMÉNAGER >

Remplacer un ancien appareil par un recent réduit sa consommation de moitié.
Une vaisselle en machine consomme moins d'eau qu'une vaisselle à la main.

Et si j'ai un jardin

Règle d'or

J'optimise d'abord mes consommations avec du matériel et des gestes adaptés avant de changer de ressource.

JE M'EQUIPE POUR UN JARDIN PLUS SOBRE

- Paillage
- Essences peu consommatoires (plantes vivaces plutôt qu'annuelles)
- Goutte à goutte (plutôt qu'asperseurs)

JE CHANGE DE RESSOURCE

PETITE CUVE EN DESCENTE DE GOUTTIERE >

Pour le même prix, 10 fois moins efficace qu'une douchette éco et un sac WC.
Pour servir l'effet de chasse, placer le sac plein au fond du réservoir sans gêner le mécanisme.

GRANDE CUVE EAU DE PLUIE ENTERREE >

Volume de 5 à 10 m³
Coût du matériel **4 à 8 000 €**
Gain : **> 30 m³/an**

L'arrêté ministériel du 21/08/08 autorise l'utilisation dans les WC sous conditions strictes.
Toute communication entre le réseau public et les canalisations d'eau de pluie est interdite (pas de vanne ni robinet).

PUITS OU FORAGE PEU PROFOND >

Coût variable selon le sous-sol à partir de **2 000 €**
Gain : Volume variable selon le jardin.

PUITS OU FORAGE PEU PROFOND >

Déclaration obligatoire en mairie
Eches fréquents (forage imprédictif) et coût élevé : choisissez une entreprise qualifiée.
Réalisation de forage parfois localement interdite, renseignez-vous !